Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212200257-20260429-D2026_04_29_06-DE

COMMUNE DE CALLAC

Département des Côtes d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL du Mercredi 29 Avril 2026

Convocation du :	*23 avril 2026*
Date d'affichage :	*23 avril 2026*
Nombre de conseillers en exercice :	19
Présents :	19
Votants :	19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n°2026/04/29/06 — **Nomenclature 7.5**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-François LE PEILLET, Maire.

Étaient présents :
Jean-François LE PEILLET – Cinthia CAMILO-AUFFRET – Jean-François COATRIEUX – Angélique RAFIGNON – Yves LANCIEN – Emilie BONINO – Bruno LEBRETON – Odile DUCHATEAU – Guillaume DELMAIRE – Eva VOLLEE – Richard PERRIN – Noëlle MADEC – Moulay DRISSI – Danielle HAMON – Benjamin TAGUET – Nicole SILVESTRE – Stéphanie LE CUN – Denise LARHANTEC – Benjamin BOUTIER, formant la majorité des membres en exercice.

Le Conseil a désigné comme secrétaire de séance Mme Eva VOLLÉE.

Objet : Budget - Vie associative : Vote des subventions 2026

Le Conseil Municipal est invité à approuver les demandes de subventions formulées par les différents organismes et associations au titre de l'année 2026, reçues en mairie à ce jour.
Celles-ci ont été étudiées lors de la commission plénière réunie le 24 avril dernier.

Le Conseil Municipal, après avoir examiné les demandes de subventions formulées par les différents organismes et associations,
- **Décide**, à la majorité des votants (1 vote contre : Mme LE CUN), d'accorder les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	Décisions du Conseil
ADMR Goelo Argoat Trégor	200,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Callac	300,00 €
Amicale du Personnel communal de Callac	150,00 €
ANACR Bégard	100,00 €
ANACR Maël-Carhaix/Callac/Rostrenen	100,00 €
APAA de Trégrom - Association Protectrice des Animaux Abandonnés	50,00 €
Arc en ciel – MAS Le Village Vert	400,00 €
Association des Concilliateurs de Justice de la Cour d'Appel de Rennes	120,00 €
Association des parents d'élèves de Kerampuil (APEK) – IME	40,00 €
Association des Retraités callacois - ARC	200,00 €
Association Régionale des Laryngectomisés et des Mutilés de la Voix de Bretagne	100,00 €
Atelier de l'Awen	150,00 €
Carhaix Poher Gymnastique	60,00 €
Carhaixment Danse	80,00 €
Collège Gwer Halou – Foyer socio-éducatif	1 610,00 €
Collège Gwer Halou - projet "Un autre regard sur le sport"	200,00 €
Comice agricole	1 000,00 €
Comité des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre	600,00 €
Compagnie Noir de Cœur	350,00 €

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212200257-20260429-D2026_04_29_06-DE

Coup de patte du Kreiz Breizh - Paule	100,00 €
Cyclo Club Callac	400,00 €
D2 - Dynamique et Développement	5 000,00 €
Entente Monts d'Arrée Carhaix (EMAC) - Handball	20,00 €
Evènements Breizhés ("Chapelles Envies")	150,00 €
Foyer-Socio éducatif Collège Albert Camus - Guingamp	20,00 €
France ADOT 22	50,00 €
France Rein	100,00 €
Handball callacois	47,00 €
Hermine callacoise	3 000,00 €
Judo Club callacois	500,00 €
Kallag Rando	200,00 €
KBE (Kreiz Breizh Elite) / KBF (Kreiz Breizh Féminin)	5 500,00 €
Kerrys Angels - Carnoët	200,00 €
La Belle Equipe cinéma	4 500,00 €
La Maison Escargot	100,00 €
La Pierre Le Bigaut	2 000,00 €
La Vallée s'anime (EHPAD de Callac)	100,00 €
Lanserien Kontili Breizh (LKB) - Callac	200,00 €
Le Sonart - Ecole de musique et d'art du Pays de Callac	360,00 €
Les Arts du Lac	800,00 €
Leucémie espoir 22	100,00 €
Ligue contre le cancer	360,00 €
PICA - Pompier International Côtes-d'Armor	250,00 €
Protection Civile des Côtes d'Armor	250,00 €
Radio Kreiz Breizh	200,00 €
Restos du Cœur des Côtes-d'Armor	300,00 €
Restos du Cœur des Côtes-d'Armor - Subvention exceptionnelle	500,00 €
Rêves de clown	100,00 €
Secours Catholique Caritas – Côtes-d'Armor	250,00 €
Secours Populaire de Callac	2 000,00 €
Secours Populaire de Callac - Subvention exceptionnelle	500,00 €
Société hippique Argoat Trégor	100,00 €
Solidarité Paysans Bretagne - Côtes d'Armor	500,00 €
Strollad Kallag – Théâtre en breton (Amicale Laïque)	800,00 €
Studio Danse Guingamp	20,00 €
Tennis Club de Carhaix	20,00 €
Trégor Goëlo Athlétisme (TGA)	40,00 €
Union des Commerçants et artisans callacois	700,00 €
Union Sportive de Callac (USC)	4 000,00 €
Nouvelles demandes 2026	**38 147,00 €**

- **Décide** d'accorder, à la majorité des votants (1 vote contre : Mme LE CUN) :
  - à l'association **Est-ce que tu breizh**, une subvention d'un montant de **1.800 €,** étant précisé que M. Guillaume DELMAIRE n'a pas participé au débat ni au vote.
  - à l'association **L'Art chez vous**, une subvention d'un montant de **800 €**, étant précisé que M. Guillaume DELMAIRE n'a pas participé au débat ni au vote.
  - à l'association **Société de chasse de Callac**, une subvention d'un montant de **400 €,** étant précisé que M. Benjamin BOUTIER, membre de l'association, n'a pas participé au débat ni au vote.

Ont signé les membres présents.
Pour expédition certifiée conforme.
M. Le Maire,
Jean-François LE PEILLET

MAIRIE DE CALLAC (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance,
Eva VOLLÉE